

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Producteur fermier
- Responsable d'une exploitation à vocation fermière, salarié agricole spécialisé, salarié des services de remplacement
- Technicien des produits fermiers dans une OPA ou une association de producteurs
- Technico-commercial

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un des diplômes suivants : BTSa ACSE-PA, BTA Production « Technicien généraliste » ou « Conduite de l'exploitation de polyculture élevage », BAC PRO CGEA « PA », BPREA, autres diplômes en lien avec la formation (à étudier), sur dérogation suivant situation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme d'État (délivré par le Ministère de l'Agriculture) de niveau 4
- Certificat de spécialisation par unités capitalisables (UC) tout au long de la formation. La validation de 3 UC permet la certification.
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°2263 - Certif info : N°19882

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSa : Analyse, Conduite et Stratégie des Entreprises Agricoles, Productions Animales, Productions Végétales, Génie des Équipements Agricoles, Gestion et Protection de la Nature....
- Certificats de spécialisation, Certificat de Qualification Professionnelle

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 92 % de réussite à l'examen session de juin 2020 (23 reçus sur 25 présentés)
- 100 % de persévérance en formation sur l'année scolaire ⁽²⁾
- 6 mois après la formation :
4 % en poursuite de formation
96 % sur le marché de l'emploi dont :
- 100 % en emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par la Région des Pays de la Loire (Visa Métiers), l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



CS AVICOLE

sur
1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 13 semaines en centre de formation
- 34 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 à 3 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Formation pour adultes VISA METIERS financée par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Ferme expérimentale avicole

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Les paramètres d'ambiance (ventilation, température, etc...)
- La conduite technique des différentes productions avicoles
- La réglementation
- L'organisation du travail
- Les enregistrements et documents nécessaires au pilotage de l'atelier
- Le diagnostic technico-économique d'un lot
- Maîtriser l'état sanitaire
- Connaître et détecter les pathologies dominantes

SITE DE FORMATION

MFR IRÉO LES HERBIERS
02 51 91 09 72
ireo.les-herbiers@mfr.asso.fr
www.formations-herbiers.fr

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Raisonner et conduire un atelier de production.
- Concevoir un atelier de transformation.
- Mettre en œuvre les techniques de transformation dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- Élaborer une étude de marché.
- Mettre en place une politique commerciale.
- Mettre en œuvre des techniques de vente.
- Assurer la gestion sociale, économique et financier de l'entreprise.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Organiser un système de production avicole
- Mettre en œuvre les techniques de production avicole dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal.
- Analyser les résultats technico-économiques de la production avicole
- Mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicole dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site Internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire